



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Session du **4^{ème} trimestre 2023**

Séance du **02 octobre 2023**

Nombre de membres en exercice : 29

L'an deux mille vingt-trois, le deux octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le vingt-cinq septembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Secrétaire de séance : Philippe LANGANNE

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Liliane BORTOLUZZI	X		
Karine FALCONNAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Ludovic MONDONGO	X			Isabelle DUMONT			Yvan SONNERAT
Fabienne DREME	X			Jérôme CHAMOSSET	X		
Guy PONTAROLLO			Philippe LANGANNE	Nathalie DAVIET	X		
Carole BERNIGAUD	X			Guillemette SCHALBURG	X		
Eric FRULLINO	X			Vanessa LEBAILLY	X		
Yolande BAUDIN	X			Grégoire BALLANSAT			Eric FRULLINO
Philippe LANGANNE	X			Luc DUBOIS			Jean-Marc STEDILE
Gérard FLUTTAZ	X			Jean-Marc STEDILE	X		
Jean-Claude PERCEVAL			Roger DALLEVET	Sophie FORNUTO			Séverine CARTIER
Christine PEPIN	X			Séverine CARTIER	X		
Alain GIMENEZ	X			Corinne BRUCHE	X		
Roger DALLEVET	X			David DEVULDER			David DEVULDER
Pierre AGERON			Fabienne DREME				

Délibération	N°2023-085	SECURITE – VIDEOPROTECTION – SOLLICITATION DU REFERENT SURETE DEPARTEMENTAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE
---------------------	-------------------	--

VU le Code général des collectivités territoriales (CGGT),

VU le Code de sécurité intérieur (CSI),

ENTENDU le rapport de M. le Maire, selon lequel :

Monsieur le Maire rappelle que la commune a engagé une procédure pour déployer un système de vidéoprotection sur le territoire communal.

La première phase avait pour but de couvrir les axes routiers principaux.

Dans le prolongement de de cette première phase, il semble opportun de procéder à une extension du système dans le but de vidéoprotéger des lieux publics où se développent des incivilités.

Afin d'être accompagné au mieux dans cette opération, Monsieur le Maire propose de s'adjoindre les services du Référent Sûreté en Prévention Technique de la malveillance et Conseiller technique en vidéo protection du Groupement de gendarmerie de la Haute-Savoie

Il procèdera à l'élaboration du diagnostic préalable permettant ainsi d'aider la commune dans les choix stratégiques de positionnement et du type des caméras nécessaires.



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2023-085	SECURITE – VIDEOPROTECTION – SOLLICITATION DU REFERENT SURETE DEPARTEMENTAL DE LA GENDARMERIE NATIONALE
--------------	------------	---

➤ Il est proposé au Conseil municipal :

- De solliciter le Référent Sûreté en Prévention Technique de la malveillance et Conseiller technique en vidéo protection du Groupement de gendarmerie de la Haute-Savoie
- D'autoriser Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	29	Majorité absolue	15
-------------------	--------	-------------------	----	------------------	----

POUR(S)	CONTRE(S)	ABSTENTION(S)
29	0	0

ADOPTE cette proposition.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Yvan SONNERAT.

Le secrétaire de séance,
Philippe LANGANNE.



Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 04/10/2023

De sa mise en ligne le : 05/10/2023

Mairie de Sillingy

